



Source : FSSS - CSN
Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Piquetage devant les établissements de santé et de services sociaux

Le 27 janvier 2010 - Les syndicats de la Fédération de la santé et des services sociaux – CSN ont tenu aujourd’hui une première manifestation en appui à la négociation de leurs conditions de travail. Dans la région, plus de 2 000 membres travaillent dans huit établissements publics.

C’est devant le CSSS de Sept-Îles, le mercredi 27 janvier, que la vice-présidente régionale FSSS s’est adressée aux journalistes et aux gens présents pour affirmer la détermination de ses membres à négocier de bonnes conditions de travail.

Ces employé-es du secteur public oeuvrent au bien-être de la population en offrant des services sociaux et de santé dans les hôpitaux, les CHSLD, les centres jeunesse, les centres de réadaptation et les autres établissements du réseau.

Pendant l’heure du midi, devant tous les établissements où des syndicats FSSS sont présents, les membres ont distribué des centaines de tracts à la population pour expliquer leurs revendications. Ils ont aussi fait signer une pétition contre les partenariats public-privé au CHUM et au CUSM puisque ces projets coûteux affectent l’ensemble du Québec.

Pour la vice-présidente régionale de la FSSS, Hélène Lacasse, « Nous sur la Côte-Nord avons de graves problèmes de pénurie de personnel et ça touche tout le monde, ex : dans les cuisines, avec les infirmières, les infirmières-auxiliaires, les préposé-es aux bénéficiaires, les agents de relations humaines. C’est pour cela qu’il faut améliorer les conditions de travail pour garder notre monde et être capable d’en recruter. »

Les syndicats de la FSSS demandent, entre autres :

- De véritables mesures pour s’attaquer aux pénuries de personnel;
- Des protections contre la privatisation des services de santé et des services sociaux;
- Une amélioration de la santé-sécurité au travail;
- Une meilleure conciliation travail-famille-études.

De plus, les membres de la FSSS-CSN revendiquent, avec l’ensemble du Front commun, des augmentations salariales de 3,75 % pour chacune des trois prochaines années. Il s’agit d’augmentations de 2 % par année à titre de protection du pouvoir d’achat et de 1,75 % d’augmentation (du salaire moyen des secteurs public et parapublic) à titre de rattrapage salarial (ce qui représente environ 0,50 \$ l’heure pour chaque travailleuse et travailleur.)

La FSSS-CSN est l’organisation syndicale la plus représentative du réseau de la santé et des services sociaux avec 108 000 membres, dans pratiquement tous les titres d’emploi. Presque tous les établissements, au Québec, comptent des membres FSSS.

-(30)-

Pour informations :

Hélène Lacasse, vice-présidente FSSS, région Côte-Nord et Basse Côte-Nord

Téléavertisseur : 1-877-981-5174

www.fsss.qc.ca

www.secteurpublic.info